

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Bulletin 3 fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal 116 84.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PREIX DES ANNONCES

Nation	1 ^{re} insertion	20 cent.	La ligne ou son équivalent
Deux	les suivantes	15 "	
Mélanges		10 "	
Régionales		60 "	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La campagne présidentielle est ouverte à Paris.

Les informations qui, depuis quelques mois, paraissent sur la santé de M. Deschanel et qui disaient que le président de la République française allait sensiblement mieux et pourrait reprendre bientôt l'exercice de ses fonctions ont eu un brusque démenti, ces jours derniers. Vendredi, 10 septembre, M. Deschanel s'est jeté dans le canal du parc de Rambouillet, et la dépêche qui nous l'apprend ajoute que cet accident ressemble singulièrement à celui du 23 mai, sur la ligne de chemin de fer de Montargis. M. Deschanel est donc atteint d'une neurasthénie qui le conduit à des actes de suicide. Nous voilà fixés sur l'accident de Montargis sur lequel le mystère a plané si longtemps et sur la nécessité dans laquelle le parlement se trouve d'accepter la démission du Président.

Combien il est triste de penser que l'éminent homme d'Etat, qui donnait à la France de si légitimes espérances, termine ainsi sa carrière politique!

Les parlementaires qui vont avoir à lui donner un successeur, probablement samedi prochain, arrivent les uns après les autres à Paris afin de se consulter sur le choix qui leur paraîtrait faire.

M. Millerand obtiendrait une grande majorité. On insistera pour qu'il accepte. Lui-même désigne formellement M. Jonnar, qu'on représente comme tout à fait digne d'arriver à la présidence, mais dont l'élection est loin d'être aussi certaine que l'aurait été celle de M. Millerand, car la combinaison d'un jour peut être renversée par celle du lendemain, chaque groupe n'ayant pas à consulter que ses préférences, mais ses chances de coalition avec d'autres groupes en faveur de tel ou tel candidat.

Les journaux et les députés qui, en France, faisaient campagne pour la suppression des zones franches ne prévoient pas que M. Millerand annoncerait une solution qui satisfierait Genève au point de vue économique. Il faut espérer qu'ils ne combattront pas le projet de M. Millerand. C'est assez qu'ils aient ouvertement prôné la mise au rancart des traités sur lesquels la Suisse faisait reposer sa thèse. On a pu lire, dans le Temps, ordinairement si respectueux des conventions, que sa dignité interdit à la France de supporter plus longtemps sur son sol une servitude qui fut créée par la défaite (1815) et qui fut abolie par la victoire (1918).

Dans quelques journaux français, la cause de la Suisse a été noblement défendue, ainsi dernièrement, dans le Journal des Débats et dans le Courrier de Saône-et-Loire, journal quotidien, où M. de Casteljaeu (ancien chargé de cours à l'université de Neuchâtel), a écrit, en date du 12 septembre, un très bel article de tête à l'occasion de l'arrivée de M. Millerand à Genève et à Lausanne. Comme s'il avait prévu les assurances que nous donnerait M. Millerand, M. de Casteljaeu, après avoir regretté que quelques-uns de ses compatriotes ne fussent pas tout à fait justes à notre égard, termine de la façon suivante :

Heureusement, notre négociateur dans ces épineuses tractations est celui que l'on a si justement appelé l'avocat de la France. C'est l'homme qui, tout récemment, a donné une magistrale leçon aux chancelleries d'Europe, en leur démontrant, par les faits, la supériorité des solutions nettes et conformes au droit. Nous avons l'absolue conviction qu'il saura remporter pour la France un succès, qui ne sera pas une défaite pour la nation voisine et amie.

C'est au moins ce que nous souhaitons et ce que M. Millerand nous a formellement promis.

Quand on veut savoir s'il y a quelque probabilité de voir les bolchévistes reprendre une inquiétante offensive, il n'y a qu'à consulter la politique extérieure roumaine. Lorsque les bolchévistes ont essuyé un grave échec, les Roumains se montrent assez disposés à contribuer à les achever, mais, si Trotzky groupe de nouveau une armée avec quelque chance de succès, immédiatement, le gouvernement roumain fait annoncer, par

des voies officieuses, qu'il ne se brûlera pas les doigts pour tirer les maillons du feu en faveur des Alliés. C'est exactement ce qui nous est notifié par une dépêche de Bucarest disant que l'opposition contre une intervention militaire roumaine en Russie devient de jour en jour plus forte. Cependant, le maréchal Joffre s'était rendu à Bucarest pour confirmer les hommes politiques de la-bas dans leur solidarité avec les Alliés. Il semblait y avoir réussi, et il était revenu de Bucarest plein de confiance. Autant en emportera le vent politique qui souffle sur la Roumanie. Il serait même question de congédier le ministre, parce qu'il aurait donné trop d'assurances au maréchal Joffre. Le cabinet essaye de se maintenir au pouvoir en déclarant très catégoriquement qu'il ne retombera pas sous l'influence de l'Entente, « qui a tant de fois déçu ses espoirs ».

A l'occasion de la réunion de l'assemblée législative égyptienne pour examiner le projet d'accord anglo-égyptien, M. Aly Shamsy, membre de ladite assemblée, vient d'adresser de Genève à ses collègues d'Egypte une dépêche leur proposant de rejeter l'accord. Cette proposition sera probablement acceptée.

Si les nationalistes égyptiens avaient reçu la nouvelle, il y a quelques années, que l'Angleterre donnerait l'autonomie à leur pays, en ne se réservant que le contrôle sur les relations extérieures de l'Egypte et une garantie pour que le canal de Suez ne tombât pas entre les mains d'une puissance ennemie, ils auraient vu se réaliser plus que leurs rêves. Mais, ayant la perspective d'être les maîtres chez eux à la seule condition de s'engager à ne pas favoriser les ennemis de l'Angleterre et à ne pas conclure de traité qui serait en contradiction avec la politique anglaise, ils exigent que ces restrictions elles-mêmes soient abolies. Sans doute, elles entraînent quelque peu leur complète indépendance; ils devraient néanmoins les accepter de bonne grâce en songeant que la domination anglaise, quelque dure qu'elle ait pu leur paraître à certains moments, a créé la prospérité du pays, et que c'est à la culture anglaise qu'ils doivent d'être capables aujourd'hui de gérer leurs propres affaires, si tant est qu'ils en soient réellement capables.

Une bombe à New-York — 15 tués

(Havas.) — Une bombe a fait explosion devant le numéro 36 de la Wallstreet où se trouve le siège social de la banque Morgan qui fait face à la Bourse. Quinze personnes ont été tuées, 50 blessées. La façade de la banque a été démolie, ainsi que la partie où se trouve la sous-trésorerie. Les personnes qui se trouvaient sur les lieux au moment de l'explosion disent que des hommes descendus d'une automobile ont laissé tomber une bombe en face de la banque Morgan au moment où un détective de la banque se dirigeait vers l'automobile. On a fait appel à la troupe pour garder la sous-trésorerie. Plusieurs jeunes filles sont parmi les victimes.

NOUVELLES DIVERSES

On apprend de Varsovie que M. Paderewsky serait désigné comme ambassadeur de Pologne à Londres.

Un décret institue un nouveau Conseil d'Alsace-Lorraine, de caractère provisoire et dont les membres, au nombre de vingt-neuf, seraient nommés par le président du Conseil.

Une rencontre aura lieu avant la fin du mois entre M. Sforza, ministre italien des affaires étrangères, et M. Trumbitch, ministre des affaires étrangères de Serbie, à l'effet d'examiner la question de l'Adriatique.

Le général Gouraud a fait son entrée à Alep (Syrie) au milieu de l'enthousiasme général.

Le général Lerond a été mandé à Paris pour être entendu par la conférence des ambassadeurs au sujet de la commission de la Haute-Silésie.

Le général Lyauté est parti, hier jeudi, de Marseille, pour Casablanca.

Sur l'intervention de la France et de l'Angleterre, les séances de la conférence financière du 24 septembre seront publiques.

a décidé que son congrès aurait lieu à Nuremberg, du 1^{er} au 15 novembre.

On mande de Londres que la Norvège a l'intention d'envoyer en Angleterre un emprunt au taux de 9 %.

Une dépêche de Buenos-Aires annonce que l'Allemagne serait en voie de conclure un emprunt en Argentine.

Après la visite de M. Millerand

LA QUESTION DES ZONES

Genève, 16 septembre.

Le point de vue français, pour ce qui a trait aux zones franches, est connu. Nous l'avons entendu exposer à Paris, soit par M. l'ambassadeur Regnaud, soit par MM. les sénateurs A. Béard et David, soit par M. Bollet, directeur général des douanes, et M. Millerand n'a rien innové en proclamant que le gouvernement de la République entendait fixer le cordon douanier à la frontière géographique.

On aurait pu craindre que les divers litiges que nous avons à trancher avec la France ne fussent groupés, qu'on se contentât d'une cote mal taillée et que Genève payât les frais d'un accord péniblement échaudé. Or, M. le président Motta nous a donné l'assurance que jamais le Conseil fédéral ne recourrait à un semblable procédé. Les questions à liquider sont indépendantes les unes des autres : les relations avec les zones n'ont rien à voir avec l'aménagement du Rhône ou la navigation sur le Rhin, ou tel autre sujet qui nous divise. Cette promesse causa une grande satisfaction dans les milieux genevois.

M. Millerand aurait ajouté que, si nous acceptons le principe de l'établissement du cordon douanier à la frontière géographique, la France serait disposée à accorder de larges facilités pour le rattachement de notre cité et les échanges commerciaux.

Aujourd'hui, nous bénéficions des clauses d'un traité; si les conditions promises ne sont garanties que par une convention toujours précaire et révoquée, nous ne saurions, en aucun cas, nous en contenter. L'histoire est un éternel recommencement. En 1814, le Congrès de Vienne, après avoir arrêté la question de principe, chargea la cour savoisienne de s'entendre avec la Suisse et Genève sur le mode d'exécution. Les efforts de Pietot de Rochemont et de ses collaborateurs aboutirent à la conclusion du traité de Turin de 1816.

L'article 435 du traité de paix de Versailles stipule que la France et la Suisse doivent « régler entre elles, d'un commun accord, le régime de ces territoires, dans des conditions jugées opportunes pour les deux pays ». Le statut qui sortira finalement des futures négociations devra être garanti par les dispositions impératives d'un traité formel, sinon l'œuvre risque d'être éphémère.

Les problèmes qui intéressent les deux républiques voisines ont été abordés avec cette franchise et cette loyauté qui sont dans le caractère de M. Motta. Il a trouvé en M. Millerand un partenaire digne de le comprendre. Cette prise de contact directe aura pour conséquence de diminuer les surfaces de frottement, de déblayer le terrain et de préparer les bases d'un arrangement équitable. Du reste, on a envisagé l'idée de confier à une commission mixte d'experts le mandat de procéder à une enquête approfondie et de fournir aux négociateurs les éléments dont ils ont besoin pour établir le régime applicable au territoire actuel des zones franches.

Le contact personnel entre hommes d'Etat est chose éminemment désirable et salutaire. En conversant librement et loyalement, les points de vue se modifient, les prétentions s'évanouissent et, tout naturellement, dans cette atmosphère de nouvelle confiance se prépare la voie à un arrangement.

L'Agence télégraphique suisse apprend que la question des zones sera provisoirement traitée de la manière suivante, à la suite de l'entretien de MM. Millerand et Motta :

Le gouvernement fédéral délèguera en Suisse, pour prendre contact sur place avec des experts du gouvernement fédéral, un spécialiste des questions commerciales et douanières.

Dans les conversations officieuses qui auront lieu alors (il convient de préciser qu'il ne s'agit pas encore, à ce moment-là, de négociations proprement dites) on recherchera un moyen, sur la base du principe posé par le gouvernement français — à savoir le transfert du cordon douanier à la frontière politique —, de tenir compte des besoins économiques, ou, selon l'expression de M. Millerand, de consolider la situation économique qui était jusqu'ici faite à Genève.

C'est seulement par la suite qu'il sera possible d'apprécier la possibilité d'obtenir sur cette base une solution qui corresponde aux vœux et aux intérêts légitimes de la Suisse.

Au surplus, les négociations officieuses envisagées en la circonstance ne signifient nullement l'abandon du point de vue juridique suisse; d'autre part, comme on l'a déjà signalé, de gou-

vernement français persiste à vouloir porter son cordon douanier à la frontière politique.

Après son voyage à Genève et à Lausanne, M. Millerand a fait à un rédacteur de la Liberté de Paris les déclarations suivantes :

« J'emporte une impression excellente de cette entrevue, qui s'est déroulée dans une atmosphère de confiance et de cordialité absolues. Nous avons parlé en toute loyauté et en toute franchise des problèmes qui intéressent les deux pays, ne nous contentant pas d'un examen superficiel, mais traitant à fond les diverses questions.

« Cet échange de vues s'est poursuivi deux heures et demie dans un désir réciproque de conciliation; il nous a démontré à l'un et à l'autre qu'il n'y avait pas de difficultés insurmontables. Certes, les intérêts en cause, plus particulièrement à propos des zones franches, sont plus divers, et — disons le mot — plus compliqués du côté de la Suisse que du côté de la France, en raison de la division administrative de la Suisse. Mais nous avons fait aujourd'hui un grand pas vers l'accord, et il n'est plus téméraire d'espérer une entente prochaine.

« Permettez-moi de saisir l'occasion que vous m'offrez de dire toute l'émotion et toute la joie que j'ai éprouvées à voir la réception enthousiaste que m'avait réservée la population de Genève, et, plus encore, celle de Lausanne. Les acclamations qui, tout à l'heure, en s'adressant au chef du gouvernement français, s'adressaient à la France tout entière, m'ont été particulièrement sensibles. »

LA QUESTION RUSSE

Au sujet de la conférence de Lausanne, l'envoyé spécial de l'Agence télégraphique suisse apprend encore qu'il y a été brièvement question des affaires russes et de l'attitude à tenir vis-à-vis du gouvernement des Soviets, sans toutefois qu'il ait été convenu quoi que ce soit à ce sujet.

M. Millerand a expliqué succinctement le point de vue du gouvernement français qui, comme on le sait, se refuse absolument pour l'instant à nouer avec le gouvernement de Moscou des relations quelconques, pas plus d'ordre commercial que d'ordre diplomatique.

De son côté, M. Motta a déclaré que, si le gouvernement suisse étudiait actuellement la question de la reprise des relations commerciales avec la Russie des Soviets, le Conseil fédéral n'a cependant pas adopté encore une attitude déterminée, ni pris une décision quelconque.

La situation financière de la Suisse

La conférence des experts financiers a poursuivi hier, jeudi, l'examen de la question des contingents cantonaux, sans que la discussion ait permis de réduire les divergences qui s'étaient manifestées dans la séance précédente.

En écoutant les travaux de la conférence, M. le conseiller fédéral Musy a déclaré que le programme arrêté à Kandersteg permettrait de rétablir l'équilibre financier de la Confédération dans un délai de quatre à cinq ans. En ce qui concerne la justification financière de l'assurance-vieillesse, M. Musy a constaté que le compromis qu'il avait cherché à réaliser, sous la forme des contingents, se heurte à l'opposition compacte de la Suisse romande. Toutefois, M. Musy ne renonce pas à ce projet et il le défendra devant les Chambres, à moins que les adversaires de ce système ne lui soumettent un autre projet plus acceptable d'impôt sur la richesse.

M. le conseiller fédéral Musy a déclaré encore que, à la comparer avec celle des autres Etats, la situation des finances suisses est bonne.

L'assurance-vieillesse

La commission du Conseil national chargée d'examiner la question de l'assurance-vieillesse et invalidité s'est réunie à Berne, hier, jeudi. Elle a décidé, à l'unanimité moins six voix, que la part de la Confédération à l'impôt cantonal sur les successions sera livrée sous la forme de contingents, la proposition d'introduire un impôt fédéral sur les successions ayant été repoussée. La commission a repoussé également une motion tendant à reprendre l'initiative Botenberger et à créer un fonds de 250 millions pour les nouvelles assurances. Elle s'est prononcée, en outre, contre une proposition de M. von Arx, demandant de prélever sur les fortunes une somme de 250 millions pour secourir, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'assu-

rance, les victimes de l'âge. Elle a écarté de même un vœu demandant le monopole des assurances.

Une proposition de fixer, hier déjà, aux deux tiers pour la Confédération et à un tiers pour les cantons les parts au frais de l'assurance-vieillesse a été écartée. La commission a de même écarté l'idée de consacrer aux dépenses ordinaires de la Confédération les sommes provenant de l'impôt sur le tabac durant les quatre premières années de la perception.

La démission de M. Deschanel

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — A propos de la question concernant l'état de santé de M. Deschanel, on commente que c'est vraisemblablement jeudi que les Chambres seront convoquées pour entendre la lecture de la lettre de démission du président de la République. L'Assemblée nationale se réunira samedi à Versailles pour procéder à l'élection du nouveau président. La veille, se tiendra au Sénat la réunion traditionnelle des groupes.

M. DESCHANEL DANS LE CANAL DE RAMBOUILLET

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — Au sujet de l'état de santé de M. Paul Deschanel, le Temps, après avoir rappelé l'accident de Montargis qui ébranla profondément l'organisme du président de la République, rappelle que, jusqu'à la semaine dernière, on avait cependant constaté une amélioration lente, et que cette convalescence progressive permettait d'espérer que M. Deschanel pourrait bientôt reprendre le plein exercice de ses fonctions.

Mais, vendredi dernier, 10 septembre, se produisit un nouvel accident qui ressemble singulièrement à celui du 23 mai et sur lequel on a aujourd'hui seulement les précisions que voici :

Dans la matinée, M. Deschanel quittait sa chambre et descendait dans le parc. Sa promenade le conduisit vers le canal, sur le bord duquel un employé du château péchait à la ligne. Le président échangea quelques mots avec le pêcheur, lui souhaita bonne chance et poursuivit son chemin. Que se passa-t-il ensuite? M. Deschanel fut-il pris d'un éblouissement? Toujours est-il que le pêcheur aperçut tout à coup le président au milieu du canal, fort heureusement peu profond à cet endroit. M. Deschanel avait de l'eau jusqu'à mi-corps. On appela du secours et on le ramena au château. Les médecins, aussitôt mandés, lui prodiguèrent les soins que nécessitait son état et l'accident n'eut pas d'autres suites. Mais M. Deschanel et les siens ont considéré que son rétablissement ne pourrait plus désormais être assez rapide pour lui permettre de reprendre l'exercice de ses fonctions à la date qu'il s'était d'abord fixée.

L'ENTREVUE

DE M. MILLERAND AVEC M. DESCHANEL

Paris, 16 septembre.

M. Millerand s'est rendu jeudi après midi à Rambouillet, où il a eu un entretien avec M. Deschanel, qui lui a fait part de son intention formelle de se démettre de ses hautes fonctions en raison du mauvais état persistant de sa santé.

Le président de la République a donné connaissance au président du Conseil du message qu'il adressera aux Chambres dans ce but. M. Millerand mettra vendredi le conseil de cabinet au courant de cet entretien. A l'issue de la séance, le président du Conseil se rendra chez M. Léon Bourgeois, président du Sénat, et chez M. Raoul Péret, président de la Chambre, afin d'arrêter d'accord avec eux la date de la convocation des deux Chambres.

DANS LES COULISSES DU PARLEMENT

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — Hier, jeudi, après midi, un courant d'opinion très net s'est manifesté dans les couloirs de la Chambre, lorsqu'on apprit que la crise présidentielle était officiellement ouverte, en vue de la résoudre sans retard.

Le Parlement pourrait être convoqué pour le 21 septembre, pour entendre le message présidentiel, et se réunir en congrès à Versailles pour élire le nouveau président. C'est en fait accord avec les présidents des deux Chambres que M. Millerand prendra l'initiative de faire signer par M. Deschanel le décret de convocation en session extraordinaire de la Chambre et du Sénat.

Les députés sont arrivés de la province en assez grand nombre, l'après-midi, et se sont rendus au Palais-Bourbon.

Aucun homme politique n'a encore fait acte de candidat. L'opinion parlementaire se prononce très nettement en faveur de M. Millerand, qui réunirait la presque totalité des voix au congrès.

Les démarches seront faites auprès de lui pour qu'il accepte la succession de M. Deschanel. Si M. Millerand accepte, il est probable que les autres candidats s'effaceront.

La France honore ses morts

Arras, le 13 septembre.

La dernière semaine d'août et les deux premières de septembre ont vu, partout, en France, des cérémonies religieuses et patriotiques se dérouler en l'honneur des morts de la grande guerre. La plus imposante de toutes a été celle qui réunit à Meaux, en une touchante pensée d'union sacrée, le 5 septembre, M. Millerand, le cardinal Luçon et les maréchaux. Nous ne reviendrons pas sur cette manifestation dont toute la presse a longuement parlé et nous nous arrêterons à en décrire une autre, qui a eu lieu le 12 septembre, à Arras et sur la colline de Lorette, et à laquelle nous avons personnellement assisté.

Il y a quelque temps déjà, un comité s'est fondé, qui a pour présidents : M. Jonnart, sénateur du Pas de Calais et ancien gouverneur de l'Algérie, actuellement à la tête de l'Alliance démocratique ; Mgr Julien, évêque d'Arras, et le général Maistre, membre du Conseil supérieur de la guerre. Ce comité, qui compte également dans son sein plusieurs des directeurs des mines de l'Artois, se propose de faire élever, sur la colline de Lorette, un monument grandiose aux cent mille soldats français et alliés qui reposent dans cette contrée, théâtre ensanglanté par une lutte de douze mois.

La colline de Lorette domine la plaine de Douai et la vallée de Souchez. C'est une position militaire de premier ordre. De là haut, on aperçoit cinquante clochers et autant de chemins d'usines. Au début du XVIII^e siècle, un habitant du pays, Florent Guilbert, peintre de son état, au retour d'un pèlerinage à Rome et à Lorette, y avait fait bâtir une petite chapelle où, dès 1729, on célébrait la messe. Reconstruit en 1816, le modeste sanctuaire, très aimé dans la région, fut ruiné par l'artillerie allemande et il n'en resta pas trace. C'est là cependant que, durant les deux premières années de la guerre, vinrent prier des milliers de soldats français. C'est sur ces pentes et dans cette plaine que beaucoup sont tombés en des combats qui par leur acharnement furent comme un premier Verdun et qui durèrent du 8 octobre 1914 au 25 septembre 1915, date de la prise de la terrible cote 119. Au pied de la colline, voici Souchez et les débris de la fameuse sucrerie, voici Abain-Saint-Nazaire, dont la ravissante église, un monument du XV^e siècle, semble maintenant un vestige d'aqueduc romain dressé dans la campagne désolée, et voici les lieux où furent Carency, où fut La Targette, quelques pierres, dans l'herbe roussie.

Les morts auront leur ossuaire à Dormans et près de Verdun. Il en fallut un aussi à Lorette. Le Comité d'initiative en a confié l'exécution à un éminent architecte de Lille, membre de l'Institut de France, M. Cordonnier. Le projet comporte une basilique, élevée sur un parvis où l'on accèdera par un escalier de 55 marches et qui sera surmontée d'un dôme. Un campanile, ayant 52 mètres de hauteur au-dessus du sol, la couronnera. C'est là qu'on placera « la lanterne des morts » qui formera une grandiose pyramide de 76 mètres ; jour et nuit, un phare lumineux dira aux paysans et aux mineurs, aux étrangers et aux passants, qu'ils doivent se souvenir et prier.

Autour de l'édifice et derrière lui, il y aura un vaste terre-plein pour les processions et cortèges et un *campo santo*, sorte de cloître où sera rappelée la mémoire des officiers et des soldats morts pour la patrie et sous lequel seront disposés les ossuaires qui renfermeront les restes des combattants.

Le dimanche 12 septembre, l'évêque d'Arras avait organisé un pieux et patriotique pèlerinage à ce « haut lieu » où sera bâtie la basilique commémorative. Un train spécial, dès le matin, avait amené de Paris des groupes d'anciens combattants. Nous avons parcouru avec eux les ruines d'Arras renaissantes, visité la seule église encore debout, le sanctuaire de Notre-Dame des Ardents, seul épargné, tandis que, sur la place qui l'entoure, pas une maison n'est intacte. De l'immense cathédrale, il reste la façade, que surmonte encore une croix dont un bras est brisé. Du beffroi fameux demeure

un énorme moignon de pierre ; la place où s'élevaient les curieuses habitations du XVI^e siècle a subi d'affreuses destructions. Mais, partout, la vie reprend, et les toits rouges, tout neufs, jettent une note de clarté et de joie dans ce chaos de ravages et de débris. Quand, après avoir erré dans ces rues étroites, maintenant déblayées, on arrive sur ces places qui faisaient hier la gloire de la cité, ce spectacle, fait de contrastes, ce mélange de ruines et de constructions fraîches, de magasins bien achalandés que dominent des étages béants, est émouvant au possible.

Pour la première fois depuis bien des années, la messe a été dite par l'archiprêtre de la cathédrale dans une chapelle de cet édifice, à peu près restaurée.

A midi, une cinquantaine de convives, évêques, généraux, hommes politiques, s'asseyaient autour de la table de Mgr Julien. Il y avait là M. Jonnart, Mgr de la Villabel, évêque d'Amiens, Mgr Baudrillard, qui vient de participer, à Prague, au congrès des catholiques tchèques et qui avait reçu, l'avant-veille, les Chevaliers de Colomb à l'Institut catholique de Paris. A côté d'eux, les généraux Maistre et d'Urbal, le préfet du Pas-de-Calais, le maire d'Arras, et toute une élite de notabilités parisiennes et locales. Mgr Julien, après avoir remercié ses hôtes, porta la santé du Président de la République et du Président du Conseil. Il le fit en termes délicats, avec un esprit d'apropos remarquable. M. Jonnart lui répondit.

L'ancien gouverneur de l'Algérie, qui a présidé quelques mois la commission des réparations, est une personnalité politique de premier plan. Successeur d'Adolphe Carnot à l'Alliance démocratique, c'est un homme de gauche dont le langage a appelé parfois les réserves des catholiques. Il fut fortement question de lui, pour remplacer, à l'Élysée, M. Poincaré. Un discours de lui, en un pareil milieu, ne pouvait que susciter une vive curiosité. Il débuta par un vibrant éloge du cardinal Amette, qui avait promis d'assister à la cérémonie et dont il rappela la mémoire en termes émouvants. Il expliqua ensuite pourquoi il fallait une basilique à Lorette. Ce lieu consacré par tant de sacrifices ne saurait, dit-il, retourner à une destination profane. Et voici sa conclusion :

« Vous connaissez cette admirable phrase de l'émouvante symphonie de César Franck : *La Rédemption* : Ecoutez la parole résignée et sublime de la Mère de douleurs, de la Mère du Christ, à l'approche des temps nouveaux. Son Fils est crucifié : c'est pour sauver le monde et elle s'écrie : Je soumetts mon cœur révolté, j'offre mon Fils en sacrifice au salut de l'humanité. Pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés héroïquement sur les champs de bataille, réalisons leurs dernières pensées, acquittons-nous de la dette sacrée, efforçons-nous de refaire la France, d'édifier sur les ruines et les débris une œuvre de justice et de concorde qui fasse de la nation française la plus enviée et la plus aimée. »

Cependant, la foule avait commencé de s'acheminer vers Lorette. Sur la chaussée de Branchault, c'est une fête interminable d'autos et de cyclistes. Tout à l'heure, dix mille personnes seront au pied de la colline et la graviron, dans un religieux silence. En tête du cortège, marche la Croix de procession, que suit un groupe de chanoines d'Arras, en habit de chœur. Côte à côte, M. Jonnart, Mgr Julien, le préfet du Pas-de-Calais, l'évêque d'Amiens, les généraux. On est parti au son de la *Marseillaise*, que l'on entendra encore, une dernière fois, après la bénédiction du Saint Sacrement. On monte, dans la poussière et sous l'ardent soleil, par une route en lacet, et le regard se repose, avec une tristesse pieuse, sur ces trous d'obus, ces traces de boyaux et de tranchées, ces restes de fils barbelés, derniers vestiges apparents de la longue et glorieuse lutte.

Au sommet, là où s'élevait la basilique, le général Maistre prit la parole pour retracer ces combats dont il fut le témoin. Ce chef de guerre a une physionomie singulièrement douce, fine et bonne. Il s'exprima avec une simplicité sans recherche. Après lui, un aumônier militaire, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre, l'abbé Massot, du clergé

de Paris, qui fit la campagne d'Artois, évoqua des souvenirs et précisa des leçons. A ces côtés, étaient d'autres aumôniers, décorés aussi de la Légion d'honneur, tels l'abbé Amann, aujourd'hui professeur à l'université de Strasbourg, et l'abbé Viollot, qui faisait partie du régiment fameux qu'on appela dans l'armée « le régiment de Lorette ».

C'est lui qui guidera notre groupe, tandis que nous redescendrons « la colline sacrée » les yeux fixés sur cette plaine que Français et Alliés ont reconquise, mètre par mètre, ou les arbres morts dressent leurs troncs ébranchés, où la terre recommence à vivre et a déjà produit des moissons.

C'est ce paysage si particulier de ce qu'on nomme ici « la zone rouge » que nous retrouverons, d'Arras à Amiens, tout au long de la ligne Paris-Lille, sur le chemin du retour. Le rapide qui nous emporte nous laisse à peine le temps d'apercevoir les pancartes blanches qui marquent la place des gares et des villages en reconstruction : Achiet, Miraumont, Concellette, où vainquirent les Canadiens français, Beaucourt-Hamel, Albert... Partout, les petites baraques brunes aux volets blancs et striés de rouge ou de bleu nous montrent la vie qui reprend et le courage populaire qui s'acharne à reconquérir, pacifiquement, ce sol sacré, qui a bu tant de sang et que les épouses et les mères ne verront plus sans verser des larmes.

Je m'en voudrais de ne point dire à nos lecteurs que le souvenir des services rendus, durant la guerre, par la « Mission catholique suisse » nous fut rappelé, avec une singulière expression de gratitude, à l'Évêché d'Arras, notamment par M. le Vicaire général Guillemin et par M. le chanoine Boisieux, archiprêtre de la cathédrale. Lorsque, après l'armistice, la « Mission » a réparti les livres religieux qu'elle avait rassemblés pour l'usage des prisonniers français internés en Allemagne, elle a pensé aux prêtres des régions dévastées, qui n'avaient plus de bibliothèque. C'est de ces envois, d'après lui, les meilleurs qui lui furent faits, que nous a remercié M. le Vicaire général Guillemin, interprète, en la circonstance, des sentiments de Mgr l'évêque d'Arras.

Ainsi les liens formés pendant la guerre restent noués, la paix revenue, liens internationaux qui ont pour origine la charité, liens d'union sacrée et de concorde française, dont des manifestations comme celle de Lorette montrent la persistance et la bienfaisante influence sur les destinées de la France. E. B.

Les ordres de Trotzky

Varsovie, 16 septembre.

Pour appuyer l'action de mobilisation en Ukraine qui a été organisée par le gouvernement des Soviets, et qui, jusqu'à présent, n'a eu aucun succès, Trotzky a publié un ordre selon lequel les parents sont rendus responsables pour leurs fils soumis à la conscription.

Les conflits du travail en Italie

Rome, 16 septembre.

(Stefani). — Après avoir entendu les représentants des industriels et des ouvriers convoqués par lui à Turin, M. Giolitti a résolu la question du contrôle des usines en nommant, par décret, une commission composée d'industriels et d'ouvriers, chargée de préparer un projet de loi que le gouvernement présentera à la Chambre à la rentrée.

ARCHEOLOGIE

Caverne préhistorique

A Retournac (Haute-Loire), en creusant une carrière de pierres volcaniques, des ouvriers ont mis au jour, par un coup de mine, l'entrée d'une grotte assez vaste, dont le plafond était garni de magnifiques stalactites, et le sol jonché d'ossements préhistoriques. Un jeune collègue, Jack Bouillhot, explorant cette caverne, en a rapporté un énorme tibia d'animal fossile provenant vraisemblablement d'un mammouth, puis des dents de différentes dimensions et une curieuse pierre qui, par sa grosseur et sa forme, offre l'apparence d'un crâne humain. Ces précieux vestiges, de l'époque quater-

naire, paraissent avoir été murés dans leur trou par une coulée de lave provenant d'une éruption des volcans du Velay.

Un trésor romain

Des ouvriers occupés à un creusement, non loin du pont d'Allaman (Vaud), ont découvert un trésor d'une centaine de pièces romaines, bien conservées. Au même endroit on a découvert des épées, des couteaux, des armures. Les agriculteurs trouvant assez fréquemment des briques et de la vaisselle, en travaillant dans les champs, on suppose qu'une station romaine a existé en cet endroit.

PETITE GAZETTE

Le fils de Tolstol s'est marié

Le mariage du comte Ilya Tolstol, fils de l'écrivain russe et de Mme Porshina (Américaine), a été célébré mercredi, à New-Jersey (Etats-Unis).

Confédération

Une liquidation

Avec le licenciement des troupes de volontaires, toutes les troupes encore en service ont été licenciées. Aussi le Conseil fédéral a-t-il pris, le 14 septembre, un arrêté concernant la cessation de l'état de service actif. Les dispositions encore en vigueur de l'arrêté du Conseil fédéral du 31 juillet 1914 concernant la mise de piquet et de l'arrêté du 1^{er} août suivant déclinant la mobilisation, sont rapportées à partir du 1^{er} octobre 1920.

La réforme scolaire au Tessin

On nous écrit de Lugano :

Le *Messaggero* dit que le comité cantonal conservateur tessinois aurait l'intention de lancer, en octobre, une initiative pour la révision de la loi scolaire.

Un collaborateur du journal, M. le professeur Regolatti, dit à ce sujet que, si on avait le courage d'une réforme radicale dans ce domaine, on pourrait réduire le bilan de l'instruction publique d'un demi-million.

La Société romande pour le bien

des sourds et des sourds-muets

Cette société a compté pendant son dernier exercice 281 membres ordinaires et 31 membres à vie. Elle s'est occupée de 187 sourds-muets et de 81 personnes atteintes de surdité survenue au cours des années.

Le rapatriement, le placement, l'assistance, l'instruction des sourds-muets ; les cours de lecture labiale pour les sourds ; la publication d'articles et d'appels forment le programme d'activité de la société.

Celle-ci a transféré son secrétariat, 30, rue Verdaine, à Genève. L'assemblée générale a nommé un secrétaire agent, qui se tient à la disposition de toutes les personnes atteintes de surdité.

On devient membre de l'association en versant une cotisation annuelle minimum de 2 fr. ou en faisant un don de 50 fr.

La Société romande réunit les fonds nécessaires pour la construction d'un asile suisse pour sourds-muets.

Les dons peuvent être envoyés au compte de chèque VIII 2675.

NÉCROLOGIE

M. le colonel Flückiger

M. le colonel Flückiger, qui fut pendant trente et un ans directeur des constructions fédérales, est mort à Berne, à l'âge de 75 ans.

Le docteur Gross

De Neuveville, on annonce la mort de M. le docteur Gross, le médecin et philanthrope suisse bien connu. M. Gross avait 75 ans. Il a rendu de grands services aux institutions d'utilité publique de son canton et de sa ville natale.

AU COMPTOIR SUISSE

La journée officielle

Lausanne, 16 septembre.

MM. les conseillers fédéraux Molta, Schulthess et Chuard, accompagnés des membres du Conseil d'Etat vaudois et de la Municipalité de Lausanne, sont arrivés ce matin, à 10 heures 30, au comptoir suisse, après avoir fait, en automobile, une promenade sur les quais d'Ouchy. Sur le perron, les gendarmes formaient une double haie. Accueillis par les membres du comité d'organisation, les conseillers fédéraux ont minutieusement visité le comptoir, s'arrêtant devant la plupart des stands où les exposants les comblaient d'échantillons de produits les plus divers. M. Savoy, président du Conseil d'Etat de Fribourg, reçu par le gouvernement vaudois, s'est joint au groupe des visiteurs officiels.

A midi, le Conseil d'Etat offrit, au restaurant du comptoir, un déjeuner à ses hôtes de Berne, entourés de représentants des autorités cantonales et communales. A 2 heures, la cantine est archi-comble. M. le président Molta prend place à la table d'honneur. Il est accueilli par des acclamations enthousiastes. MM. Chuard et Schulthess sont à ses côtés avec les membres du Conseil d'Etat vaudois, M. Savoy, M. Félix Bonjour, ancien conseiller national, la députation vaudoise aux Chambres fédérales, M. Maillefer, syndic de Lausanne, M. le colonel-commandant de corps Bonnard et de nombreuses personnalités politiques. Dans un groupe de dames, on signale Mme Schulthess. Un groupe du chœur des Vaudoises, en costume cantonal, s'approche de M. Molta : l'une d'elles lui remet une gerbe de fleurs aux couleurs fédérales, puis elles chantent avec beaucoup de fraîcheur le chant suisse de Laupen. M. Robert Fajlletaz, président du comité d'organisation, ouvre la partie officielle. Au nom des organisateurs du comptoir, il salue les représentants du Conseil fédéral et leur souhaite une cordiale bienvenue. Il remercie le gouvernement fédéral de l'appui accordé aux initiateurs du comptoir et adresse un hommage de reconnaissance (tout particulièrement à M. le conseiller fédéral Schulthess, chef du Département de l'économie publique. M. Fajlletaz expose en termes excellents le but du comptoir, qui est de développer la puissance de production et de vente de nos industries nationales, d'inaugurer une méthode économique imposée par les nécessités actuelles et d'aboutir, par un contact plus étroit entre le commerce, l'industrie et l'agriculture, à une meilleure coordination de l'effort collectif de la nation. Les paroles de M. Fajlletaz sont vivement applaudies et la musique de Huemor qui fonctionne comme musique de fête joue *Vaudois, un nouveau jour se lève*, chanté par l'assistance.

Lorsque M. Molta monte à la tribune, ses ovations éclatent interminables. M. le Président de la Confédération prononce un discours d'une éloquence et d'une pénétration admirables. Après avoir dit les félicitations et les vœux du Conseil fédéral pour le comptoir de Lausanne, manifestation de la bonne entente confédérale, M. Molta rend, de son côté, hommage à l'intervention conciliatrice et réalisatrice de son collègue, M. Schulthess, qui a proposé la formule heureuse donnant satisfaction à Bâle et à Lausanne. Les œuvres de la Foire suisse et du Comptoir de Lausanne, sont, poursuit le Président, des efforts d'indépendance économique et, par là, de liberté économique. La Suisse, tributaire économiquement des pays étrangers qui lui livrent les matières premières, se trouve dans une situation très difficile. En effet, la liberté politique est en fonction de la liberté économique. Nous ne pouvons acquiescer la première dans toute sa plénitude qu'en produisant en abondance ce qui est nécessaire à la consommation intérieure et aux échanges internationaux. Plus nous développerons nos industries, plus nous deviendrons libres. La production intense dépend, en bonne partie, de la solidarité entre le commerce, l'industrie et l'agriculture. En se plaçant sur ce terrain et en poursuivant ce but, les organisateurs du comptoir ont travaillé pour le bien du pays. M. Molta annonce que le vignoble sera prochainement l'objet de mesures de pro-

L'inexplicable crime

Par Paul de Garros et Henri de Montfort

La colère faisait craquer tout d'un coup le vernis de bonne éducation que La Basoge avait déjà laissé tomber s'écailler au cours de sa vie aventureuse, et qu'il avait réparé tant bien que mal au début de cette aventure. Le fond de brutalité et de goujaterie qui constituait sa véritable nature repassait au grand jour.

La physionomie ravagée du général exprima la surprise et le dégoût.

La Basoge s'en aperçut.

— Ne faites donc pas cette tête-là ! grommela-t-il. A quoi bon ! Je n'ai pas d'autre but que de vous faire comprendre mes intentions. Tout bien considéré, j'aime mieux que votre fille soit au courant. Je préfère les situations nettes, sachant le scandale qui peut atteindre les Thuret-Latour si je dis la vérité, elle se gardera bien de regimber...

— Je vous ai déjà dit...

— En tous cas, je n'aime pas qu'on me boude ! Signifiez à votre fille qu'elle a tort d'indisposer son futur mari par son attitude actuelle !

Ce ton grossier et venimeux exaspéra le général, qui ronçait péniblement son frein.

— En somme, conclut le maître-chanteur, je tenais à vous prévenir. Un homme averti en vaut deux, dit le proverbe, et j'ai toujours eu

un faible pour ces sentences où s'exprime la « sagesse des nations ».

— J'espère que vous avez fini ? dit avec dédain M. de Thuret-Latour.

— J'aurai fini quand il me plaira ! après tout, c'est moi le maître ! répondit durement La Basoge.

— Voilà ce qui vous trompe, monsieur La Basoge, prononça derrière l'aventurier une voix calme.

La Basoge, surpris, tourna la tête, et reconnut Fougarras, qui se tenait, debout, immobile, sur le seuil du bureau du général.

Le policier promenait son regard tranquille et fier du général stupéfait à La Basoge absolument médusé.

Absorbés, en effet, par leur discussion, les deux hommes n'avaient pas entendu la porte s'ouvrir et n'avaient pas remarqué le visiteur qui s'introduisait dans leur conversation.

— Ma présence a l'air de vous surprendre, messieurs, fit Isidore en s'avancant maintenant vers le milieu de la pièce.

En voyant que le général allait parler, il lui imposa le silence du geste.

— Nous avons à causer longuement, M. de Thuret-Latour, dit-il, et soyez sûr que toutes les explications désirables, je vous les donnerai. Mais la présence du sieur La Basoge ne me paraît pas indispensable.

Troublé un instant, Adrien avait vite repris son aplomb ordinaire.

— Je vous trouve bien osé, M. Fougarras, prononça-t-il d'une voix qui l'essayait de rendre tranquille. Vous ne savez donc pas que je suis le futur gendre du marquis de Thuret-Latour et que, à ce titre...

Le détective l'interrompit :

— Dites plutôt : « J'étais le futur gendre... » Cela exprimera beaucoup mieux la situation présente.

— Que prétendez-vous insinuer ?

— Tout simplement que votre passé chargé de malproprietés vous interdît d'épouser Mlle Jacqueline, qui, du reste, ne vous aime pas.

— Qu'en savez-vous ?

— Je le sais. Comment ? cela ne vous regarde pas. Ainsi donc, veuillez passer dans la pièce à côté où vous m'attendez. Quand j'aurai vu M. de Thuret-Latour, nous pourrons nous expliquer plus longuement.

La Basoge poussa un strident éclat de rire et, au lieu de gagner la porte, conformément aux injonctions de Fougarras, se laissa tomber dans un fauteuil.

— Dites, général, lança-t-il, vous êtes le maître chez vous. Priez donc ce bon monsieur Fougarras de s'occuper de ses affaires.

M. de Thuret-Latour leva un œil interrogateur sur le policier.

Ce fut celui-ci qui répondit :

— Vous allez m'obliger à employer les grands moyens.

— Ou moi, à faire de même, siffla La Basoge. La situation n'est pas égale entre nous, monsieur le détective. Je sais ce que vous ne savez pas. Et M. de Thuret-Latour n'a rien à me refuser.

Cette comédie a assez duré, répliqua sèchement Isidore. Une dernière fois, je vous invite à vous retirer !

— Je refuse.

— Alors, je serai obligé d'aviser le parquet du procureur de la République que M. Adrien

La Basoge, prétendant à la main de Mlle Jacqueline de Thuret-Latour, et un certain Alfred La Basoge, recherché depuis deux ans pour émission de traites fausses, ne font qu'une seule et même personne.

— Qu'y gagnera M. de Thuret-Latour ? grogna Adrien sans se démonter.

— Il y gagnera de ne pas donner sa fille à un aventurier, à un escroc.

— Vous oubliez que cet escroc, comme vous venez de me qualifier, tient dans ses mains l'honneur du général de Thuret-Latour, puisqu'il connaît les noms des assassins du capitaine (Marcel) de Thuret-Latour.

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine de Fougarras, tandis que le général, toujours silencieux, blémassait devant cette menace.

— Ah ! je m'en doutais, s'exclama Fougarras. Voilà donc le secret du chantage qu'exerçait La Basoge sur vous, mon général ! Vous avez dû cruellement souffrir de tomber entre les mains de ce misérable.

Tirant de sa poche une paire de menottes, il poursuivit :

— Eh bien ! Monsieur La Basoge, vous porterez contre le général de Thuret-Latour toutes les accusations que vous voudrez. Cela n'aboutira qu'à aggraver votre cas. Pour l'instant, je vous mets en état d'arrestation.

— Vous n'appartenez plus à la police, ricana le maître-chanteur.

— J'y suis rentré pour aujourd'hui, répliqua Isidore, en prenant dans son portefeuille un mandat d'amener qu'il exhiba.

Un éclat de révolte passa dans les prunelles de La Basoge, qui eut un instant des velléités de résistance. Mais l'apparence solide de l'ex-agent

de la Sûreté lui inspira de salutaires réflexions et lui fit comprendre que cette résistance serait inutile.

Hébété, comme dans un rêve, M. de Thuret-Latour suivait cette scène avec une indécible stupéfaction.

Lui aussi se sentait vaincu. Il s'inclinait devant la fatalité.

Fougarras se rendit compte des sentiments du vicillard.

— Il est inutile de vous dire, mon général, commença-t-il, que les allégations de ce La Basoge n'ont aucune importance aux yeux de la justice.

Il avait refermé les menottes sur les poignets de son captif.

— Nous verrons ce qu'en pensera le juge d'instruction, grogna Adrien entre ses dents.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — Sommaire du 25 août : Lettres inédites de Mme Cornu ; Impératrice Eugénie. — L'Énigme de Pascal : Fortunat Strowski. — Les premières années d'une vie d'homme de lettres : Ernest Daudet. — Les collines ensolâchées. — Roman. — Le ministère de Talleyrand avant le congrès de Vienne (1814) : De Lanzac de Laborie. — Les origines du tourisme : Paul Gruyer. — Un amateur de la grande guerre. — M. Jean de Pierrefeu : Aiméé Britsch. — Abonnements : étranger : 70 fr. Bureaux du Correspondant : rue Saint-Guillaume, 31, Paris.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

lection qui le défendront efficacement contre la concurrence des vins étrangers.

M. le Président de la Confédération termine en saluant le canton de Vaud, élément de santé et d'équilibre qui, le 16 mai dernier, a donné la mesure de son génie politique. Il le considère comme un rempart contre le désordre, contre les tentatives criminelles de destruction sociale et comme un levier de progrès s'opposant aux résistances des réactionnaires aveugles.

On ne peut décrire l'enthousiasme de l'assistance qui, debout, entonne l'Hymne suisse. M. Dubuis, président du Conseil d'Etat, succède à M. Molta. Il exprime la reconnaissance du gouvernement vaudois envers le Conseil fédéral. M. Dubuis insiste sur la nécessité de lutter énergiquement contre la vague matérialiste et de reprendre le chemin de l'idéal. Il s'agit à d'une éducation nationale à laquelle il faut vouer des soins zélés et attentifs. Le canton de Vaud restera fidèle à sa devise de liberté pour tous et à son travail accompli dans l'ordre et la discipline.

Des discours très applaudis ont suivi du *Roulez tambours*. Puis, M. Failliez déclare close la partie officielle.

Des automobiles emmenèrent les autorités à la place d'aviation de la Blécherette, où ils visitèrent le Handleypage. Après une collation servie au comptoir, les conseillers fédéraux ont quitté Lausanne à 6 heures 20, pour Berne.

A. J. R.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Bagarrés sanglantes en Espagne

On mande de Barcelone qu'une sanglante bagarre s'est produite dans cette ville au cours de distributions de tabac. Un individu, voulant pénétrer de force dans un débit devant lequel stationnaient de nombreuses personnes en ayant été empêché par un agent, frappa ce dernier d'un coup de poignard mortel. Une rixe s'ensuivit, au cours de laquelle sept personnes furent blessées, dont quatre grièvement. Le meurtrier de l'agent de police, rejoint, fut atteint d'un coup de revolver.

Explosion au Maroc

Une dépêche de Tetuan annonce l'explosion d'un dépôt de produits chimiques situés dans un faubourg de cette ville. Trois enfants ont été tués ; plusieurs personnes, blessées.

SUISSE

Une automobile en flammes

Hier, jeudi, vers midi, une automobile transportant deux messieurs et plusieurs dames a pris feu pendant la traversée du village de Saint-Prex (Vaud). Les occupants ont eu juste le temps de sauter du véhicule en flammes. L'auto faisait sa première course. Il n'en reste que la carcasse.

FRIBOURG

Association catholique

De Mgr Jévéque du diocèse dans la Semaine catholique :

Nous avons dû renoncer, à cause de la fièvre aphteuse, soit à la journée catholique vaudoise, soit à la journée catholique neuchâteloise, au moins pour de moment. Rien n'empêchera, nous l'espérons, l'assemblée des délégués romands de l'Association catholique suisse. Cette réunion, nécessairement plus restreinte qu'une journée catholique proprement dite, aura lieu le jeudi 7 octobre, à Fribourg. L'Évêque du diocèse se fera un plaisir de célébrer la messe d'ouverture, d'assister aux séances et d'y prendre la parole.

Nous invitons instamment toutes les sections locales de l'Association catholique à se faire représenter. Mais, en outre, comme nous travaillons à la réorganisation des œuvres dans le diocèse, nous demandons à toutes les paroisses qui n'ont pas de section d'envoyer aussi un ou deux délégués. Il faut que nous nous rencontrions afin d'échanger nos vues et de chercher les moyens d'action les plus efficaces pour réaliser notre but : le développement de la vraie vie chrétienne dans nos populations. Nos paroisses peuvent devenir plus fortes ; notre vie religieuse peut devenir plus intense ; notre esprit général peut devenir plus chrétien. C'est pour cela qu'il faut nous réunir et prendre ensemble des résolutions.

Le programme détaillé sera publié prochainement. Dès aujourd'hui, nous demandons qu'on note avec soin la date du 7 octobre et qu'on prenne toutes les mesures pour que cette date marque un succès.

† MARIUS BESSON,

évêque de Lausanne et Genève.

Rentrée des classes primaires dans la ville de Fribourg

La réouverture des classes primaires de la ville de Fribourg est fixée au lundi 20 septembre, à 8 h. du matin. Les promotions s'effectueront dans l'ordre ci-après :

Le 20 septembre au matin : classes des filles de Gambach ; classes du Pensionnat, classes allemandes du Bourg, garçons et filles ; l'après-midi : classes françaises des garçons du Bourg, classes allemandes de l'Auge, garçons et filles.

Le 21 septembre au matin : classes françaises des filles, Maison de bienfaisance ; classes françaises des garçons et des filles de l'Auge ; l'après-midi : classes de la Neuveville, garçons et filles.

Les élèves se présenteront dans la classe qu'ils ont quittée fin juillet 1920.

Les parents sont rendus attentifs aux instructions suivantes :

1. En conformité de la loi sur l'instruction primaire, tous les enfants âgés de 7 ans révolus ou qui atteindront 7 ans avant le 1^{er} mai 1921 sont astreints à la fréquentation scolaire. Ils se présenteront à la date indiquée dans la 1^{re} classe de leur quartier respectif.

En vertu de l'art. 21 du règlement scolaire local, tout enfant n'ayant pas atteint l'âge de scolarité sera refusé.

Les parents coupables d'avoir donné de fausses indications concernant la naissance de leurs enfants ou qui négligeront de les envoyer en classe le jour fixé seront déferés à la Préfecture.

2. L'extrait de naissance sera exigé pour tout enfant né en dehors de la ville de Fribourg.

3. Les élèves domiciliés en dehors de la commune de Fribourg auront à payer au Secrétaire scolaire la finance d'écolage pour être admis dans les classes officielles de la ville.

Selon décision du Conseil communal, cette finance d'écolage est fixée à 50 fr. par élève, sans aucune réduction s'il y a plusieurs enfants dans la même famille.

4. Les classes irrobéliennes logées à la ferme de Gambach s'ouvriront également le lundi 20 septembre, à 9 h. du matin.

Rentrée de l'École secondaire de jeunes filles

La rentrée aura lieu le vendredi 1^{er} octobre, à 2 heures de l'après-midi, pour la section d'enseignement général et pour la section professionnelle.

M. Millerand chez M. Deschanel

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — L'entrevue des deux présidents fut émouvante. M. Deschanel, contrairement aux bruits qui ont couru, a gardé ses facultés intellectuelles, qui sont restées intactes. Ce sont les nerfs qui, chez lui, souffrent, et n'obéissent plus à la volonté.

M. Deschanel fit part à M. Millerand de sa décision irrévocable de quitter les hautes fonctions auxquelles l'assemblée nationale l'a appelé en janvier dernier.

L'attentat de New-York — 30 morts

New-York, 17 septembre.

(Havas.) — Immédiatement après l'explosion de la Wall Street (voir 1^{re} page), une foule de gens pris de panique se sont précipités hors des grands immeubles commerciaux avoisinants. Des fenêtres des bureaux de la Banque on pouvait voir sur la chaussée de nombreux blessés gisant dans des mares de sang.

D'après les derniers renseignements, on estime le nombre des morts à une trentaine et celui des blessés à 170. Parmi les tués se trouvent deux jeunes filles horriblement mutilées.

Le fils de Pierpont Morgan, qui se trouvait dans la rue au moment de l'explosion, a été blessé par des éclats de verre.

La liste des victimes comprend 17 employés de la banque Morgan. La police a publié, vers la fin de l'après-midi, un rapport annonçant qu'il est maintenant définitivement établi que le désastre dont la banque Morgan a été le théâtre a été causé par l'explosion d'une bombe de très fort calibre. L'engin était fabriqué de lingots de barres de fer. La bombe était chargée d'un explosif puissant appelé trinitrotoluol.

L'autonomie de l'Irlande

Londres, 17 septembre.

(U.) — Le gouvernement a pris une décision définitive sur l'attitude à adopter à l'avenir vis-à-vis de l'Irlande. Dès que le Parlement se sera réuni, le 19 octobre, le bill sur le Home Rule irlandais sera déposé.

Ensuite, conformément à ce bill, un parlement séparé sera créé pour l'Ulster. En même temps, un parlement séparé pour le sud de l'Irlande sera offert de nouveau aux nationalistes irlandais.

Le maire de Cork

Londres, 17 septembre.

(Havas.) — Les amis du lord-maire de Cork ont déclaré que ce dernier est de plus en plus faible et qu'il a été examiné par un spécialiste du Home Office.

Les mineurs anglais

Londres, 17 septembre.

(Havas.) — Le comité exécutif des mineurs a conféré aujourd'hui avec le président du Board of Trade et le commissaire du charbon. Le sentiment optimiste prévaut de part et d'autre. La conférence s'est ajournée à demain.

Selon l'*Evening Standard*, les mineurs ont définitivement abandonné leur demande de réduction du prix du charbon et veulent obtenir l'assurance qu'un relèvement de salaire pourra leur être accordé, sans affecter nullement le consommateur. Les perspectives d'un règlement amiable sont beaucoup plus favorables.

Londres, 17 septembre.

(Havas.) — Le rapport officiel de la conférence de jeudi, sur la question du charbon, montre que les mineurs ont soumis les propositions suivantes :

1. La concession immédiate de leurs demandes en ce qui concerne les salaires.
2. Aucune augmentation dans les prix du charbon de consommation inférieure, conséquence de cette concession.
3. La constitution d'un tribunal de représentants pour examiner la question de la diminution du prix du charbon domestique ; engagement pris par le gouvernement d'en exécuter les conclusions.
4. Recherche des causes de diminution de la production.
5. Les mineurs acceptent la proposition du gouvernement qu'une enquête soit faite dans le but de réviser le système compliqué actuel de calcul des salaires.

Le ministre sir Robert Horne a déclaré que, si l'augmentation de la production était assurée, les augmentations de salaires demandées pourraient sans aucun doute être accordées.

Un manifeste du parti catholique italien

Rome, 17 septembre.

(Stefani.) — Le parti populaire publie un manifeste rappelant que, si la guerre finie, le parti réclame des réformes économiques et sociales. Le manifeste relève que la grande majorité du peuple italien ne croit pas au communisme et ne veut pas faire d'expérience dangereuse. Mais il croit que la domination absolue de l'économie individualiste est terminée. Une trêve sociale entre la direction des entreprises et la main-d'œuvre est nécessaire. Le manifeste affirme sa confiance dans la coopération ; mais un régime coopératif n'est possible que si l'industrie est gérée avec la collaboration de tous les facteurs de la production, à savoir : direction, techniciens, ouvriers organisés en syndicats. Il faut que, pour chaque branche de la production, une représentation économique soit créée, qui règle pour tous les facteurs la possibilité de participation proportionnelle au rendement, notamment par le contrôle du travail.

Le manifeste ajoute qu'aucune industrie ne doit chercher à se développer, par des moyens artificiels, aux dépens du public. Le manifeste réclame qu'une enquête soit faite par les industriels, techniciens, employés et ouvriers, ainsi

que sous le contrôle de l'Etat, sur la situation actuelle dans l'industrie. Il rappelle aussi l'urgence de l'étude de la réforme agraire et de la réforme du système centralisateur de l'Etat. Il conclut en faisant appel à la conscience nationale contre la propagande révolutionnaire et contre toute violence au sens moral et chrétien de la vie et à l'autorité de la loi.

Conflicts sanglants

Naples, 17 septembre.

A Ripa Candida a eu lieu un conflit entre populaires et socialistes. On signale des morts et des blessés.

Société des nations

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni, hier matin jeudi, à 11 heures, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Etaient présents les délégués de Grande-Bretagne, France, Japon, Italie, Belgique, Brésil, Espagne, Suède et Finlande.

Le Conseil s'est occupé de la question des îles Aaland et de la nomination de 2 membres de la commission mixte prévue par l'article 8 de la convention gréco-bulgare du 27 novembre 1919, relative à l'émigration réciproque. Dans la séance de l'après-midi, le Conseil a examiné les rapports relatifs à l'administration du bassin de la Sarre et à la consultation populaire dans les districts d'Eupen et de Malmédy.

Les incidents de Breslau

Magence, 17 septembre.

(Havas.) — La réouverture solennelle du conseil français de Breslau aura lieu demain vendredi en présence du consul. Le gouvernement allemand sera représenté par le président supérieur de Silésie. Les détails de la cérémonie ont été réglés d'un commun accord entre le consul de France et le Dr Simons, ministre des affaires étrangères du Reich allemand.

Matériel de guerre

livré par l'Allemagne

Berlin, 17 septembre.

(Wolff.) — On communique officiellement que la livraison du matériel aéronautique à remettre à l'Entente aux termes du traité de Versailles s'est effectuée en général dans les délais fixés. Il reste encore à livrer les armes, les munitions et le matériel de guerre capturés en France et en Belgique et qui nécessiteront environ 200 wagons.

La Haute-Silésie

Berlin, 17 septembre.

Le Vorwärts prend position contre le projet tendant à faire de la Haute-Silésie un Etat libre, car l'acceptation de ce projet ferait perdre ce pays à l'Allemagne.

En outre, dit ce journal, le monde ouvrier serait oppressé par la Pologne, qui, au point de vue social, est bien loin après l'Allemagne.

Nouvelle victoire de Wrangel

Constantinople, 17 septembre.

(Havas.) — Les troupes de Wrangel ont poussé leur avance jusqu'à la ville de Nogaïak, qu'ils viennent de prendre, et la continuent avec succès dans la direction de Bengansak. Les bolchévistes fuient en désordre. Des prisonniers se rendent en masse. Un matériel de guerre important a déjà été capturé.

Internement de troupes bolchévistes

Königsberg, 17 septembre.

(Wolff.) — L'internement en Allemagne des troupes russes passées en Prusse orientale sera probablement terminé dans quelques jours.

La conférence russo-polonoise

Varsovie, 17 septembre.

(A. C.) — Les prévisions quant à la conférence de Riga sont optimistes. On remarque l'opposition soudaine du parti de Dmowski et de Paderewski contre la paix avec la Russie soviétique. Cette opposition est le fait des représentants de Wrangel à Varsovie.

Les communistes polonais ont décidé à Vilna d'arriver la Russie soviétique à faire la paix avec la Pologne.

Le nouveau cabinet tchéco-slovaque

Prague, 17 septembre.

Le président Masaryk a accepté la démission du cabinet. Il a nommé un gouvernement du travail provisoire, sous la présidence de Dr Cerny.

La presse qualifie ce cabinet de cabinet d'administration et de gouvernement de capacités, qui pourra, malgré son caractère provisoire, contribuer à rétablir l'équilibre intérieur, pour autant qu'il sera soutenu par tous les socialistes fidèles à l'Etat. Le journal *Cas* apprend que les socialistes observeront une attitude loyale, mais exigeront cependant une exécution rapide de la réforme agraire et des travaux de socialisation.

La condamnation du bolchévisme

Vienne, 17 septembre.

(B. C. V.) — Au cours d'une assemblée tenue à Innsbruck, M. Renner a déclaré que le monde autrichien des ouvriers devait repousser la dictature proposée par Moscou. La formule russe ne peut en rien être propice à la social-démocratie autrichienne. Celle-ci veut au contraire, à l'encontre des théories communistes, amener les ouvriers à un niveau tel, cela peu à peu et d'une manière cordiale, qu'ils deviendront capables d'assumer l'administration des diverses exploitations. Il s'écoulera cependant encore de longues années avant que la socialisation devienne une réalité.

Un cadeau du Brésil à la Belgique

Bruxelles, 17 septembre.

(Havas.) — La *Libre Belgique* apprend que, à l'arrivée des souverains belges à Rio-de-Janeiro, le gouvernement brésilien annoncera son intention de mettre à la disposition des souverains un crédit de 500.000.000 pour le relèvement économique de la Belgique.

Le colonel House

New-York, 17 septembre.

Le colonel House est arrivé hier, jeudi, à New-York, venant d'Europe. Il dément avoir été en Europe pour une mission politique.

L'heure française

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — L'heure légale normale sera rétablie dans la nuit du samedi 23 au 24 octobre 1920.

Arrestation

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — Arrêté à la frontière, ces jours derniers, le banquier Charles Léon Peyrie, qui avait pris la fuite en emportant l'argent qui lui avait été confié pour édifier un casino à Chamoni, vient d'être ramené à Paris et écroué à la Santé.

Prix Nobel

Copenhague, 17 septembre.

(Wolff.) — Le prix Nobel pour la littérature a été décerné, cette année, à l'écrivain norvégien Knut Hamsun.

SUISSE

Les partis tessinois

Lugano, 17 septembre.

La conférence d'hier matin de la commission spéciale du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de réforme constitutionnelle n'a pas abouti non plus.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 17 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

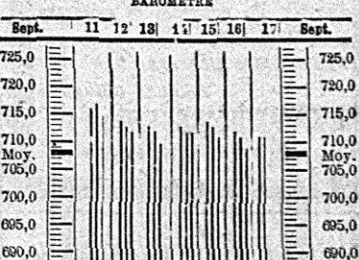
	Demande	Offre
Paris	40 —	41 —
Londres (livre st.)	21 40	21 80
Allemagne (mare)	9 35	10 35
Italie (lire)	25 90	26 90
Autriche (couronne)	2 20	3 20
Frague (couronnes)	7 80	8 80
New-York (dollar)	6 —	6 40
Bruxelles	42 50	43 50
Madrid (peseta)	89 70	90 70
Amsterdam (florin)	191 50	192 50

Une entente entre la Société des éditeurs de journaux suisses et l'Association de la presse suisse interdit d'accepter des communications destinées à remplacer les annonces ou revêtant un caractère de réclames commerciales.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 septembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Sept.	11	12	13	14	15	16	17	Sept.
7 h. m.	11	11	10	12	12	11	16	7 h. m.
11 h. m.	13	13	15	15	17	16	17	11 h. m.
7 h. s.	14	14	16	17	16	19		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 septembre, midi.

Ciel variable à nuageux ; petite pluie ; vent de l'ouest.

Bovez le
STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDE
Oltravegna & Co. Genève

Fumez les cigares FROSSARD

Echos de partout

LE BODDET SUBLIL

D'Henry de Forge :

Ce sont deux petits rentiers grassouilliers, qui, même à Paris, dans leur quartier — quartier tranquille — la plus respectable existence. On les cite comme des gens de tout repos, sympathiques, et probablement heureux.

Ils sont aperçus souvent, prenant des taxis pour leurs courses, ce qui est signe de confort, et il arrive, le soir, que Monsieur sort en smoking tandis que Madame étale sur sa poitrine des bijoux qui sont honorables.

Ces petits rentiers parlent peu, du moins d'eux-mêmes, car ils ne sont pas fiers avec les commerçants. Madame, il est vrai, ne se laisse pas estamper. Elle paraît connaître à merveille le prix des choses, ce qui est le signe qu'elle est une parfaite ménagère.

Monsieur ne fait pas parler de lui ; on ne lui connaît pas d'aventures et s'il s'aperçoit quelquefois, c'est avec des consommations distinguées qui coûtent au moins 2 fr. 50.

On sait que leur appartement est gentil, avec des meubles qui présentent l'air d'un mur, une copie de bruyères en fleurs d'un maître du genre et une petite peinture *Dada*, achetée très cher et drôle comme tout, bien qu'on n'y comprenne absolument rien. Il y a aussi un phonographe, trônant dans le salon et jouant à volonté des airs de *Faust* et de *Phi-Phi*.

Lété, comme tous bons rentiers qui se respectent, ces deux époux quittent l'appartement pour l'absenter pendant trois mois. Ceci encore semble être un signe de richesse, ou du moins, de jolie aisance.

Peut-être la fortune leur fut-elle propice.

Eh ! bien, pas du tout, à la fortune les ignore et leur petit confort leur vient d'eux-mêmes, chaque année ; voici simplement de quelle façon :

Doués de logique, ils se sont dit qu'il y avait peut-être, ici-bas, moyen d'organiser l'existence en deux parts distinctes : celle, la plus importante, où l'on doit dépenser son argent, celle, moins importante, où l'on doit en gagner.

Avec un peu de réflexion, il y a peut-être possibilité, chaque année, de se reposer pendant neuf mois, à condition de travailler durant les trois autres.

Eh ! ils ont trouvé ce moyen, qui est le plus juste du monde.

L'absence d'un peu mystérieuse qu'ils font chaque été n'est pas, comme on pourrait croire, un voyage d'agrément, en quelque somptueuse villégiature. Ils sont en villégiature et même la plus somptueuse qui soit, puisque c'est à Deauville. Mais ils n'y vont pas comme touristes ; ils y vont comme domestiques. Lui, maître d'hôtel important ; elle, femme de chambre bien stylée, ne s'occupant pas l'un de l'autre ; actifs, appréciés et récoltant des pourboires comme on sait en récolter là : c'est une moisson formidable.

Et ces sages

Transports funèbres
A. MURITH
 Rue de Lausanne - Fribourg

Ménagères
 Faites vos provisions d'hiver. On vendra au marché, samedi matin, de beaux oignons du pays, au prix de 35 cent. le kg. 8148

Le Dépôt de remonte de cavalerie à Berne vendra

le 21 septembre 1920
 à 10 h. du matin

un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés, inaptes au service de la cavalerie.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du dépôt; les chevaux pourront être visités de 9 à 10 heures du matin, à l'écurie.

Les personnes ayant domicile dans des contrées infectées par la fièvre aphteuse ne pourront pas prendre part à la vente.

En outre, les amateurs sont rendus attentifs sur la nécessité de posséder un saut-croisé perfectionné pour les chevaux achetés.

Paiement au comptant. 8138

Dépôt de remonte de cavalerie, Berne.

La fabrique de pains d'épices de Morges et Renens informe son honorable clientèle de Fribourg et environs qu'elle vient de faire un déballage de ses spécialités devant le Café de la Grenette.

Bonbons au miel, nouilles au rhum, noix de miel, leekélets, parfums tourrés à tous les goûts, ainsi que fameux plum-cakes anglais, nougat de Montellimar et miel turc.

So recommandé.

L. BRESSET.

Pommes douces et poires sont achetées pour distiller, aux prix de 5 fr. les 100 kilos, vendus sur wagon en gare la plus rapprochée.

Un chargement se fera à Rosé mardi, 21 septembre, et mercredi, 22 septembre, à Fribourg. S'adresser à l'Hôtel des Maçons, à Fribourg. 8145

VENTE D'UN DOMAINE
 aux enchères publiques

Mardi 12 octobre prochain, à 14 heures, à l'abbaye de l'Union fédérale, à la Verrière de Semales, **Tomé Pylhon**, à Semales, exposera en vente aux enchères publiques, le domaine appelé **Le Fras Lollax** qu'il possède à Semales, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et terrain attenant de la contenance de 50 poses.

Bâtiment moderne complètement neuf. Eau intrinsèque. Terrain plat de 1^{re} qualité. Situation avantageuse près de la gare. Pas de fièvre aphteuse. Grandes facilités de paiement.

Éventuellement, il sera vendu séparément 2 pièces de terre à détacher du domaine de 12 poses, sises près de la route. 8157

Pour tous renseignements, s'adresser au sousigné, qui est dépositaire des conditions d'enchères.

Chaperon, huissier, Châtel-St-Eenis.

Chauffage central
 TÉLÉPHONE 5.77

Fournitures générales pour installations

Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilliers, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc.

Service de contrôle et nettoyage de chaudières.

Réparations diverses :-
 :- soudure autogène

Albert BLANC, Fribourg
 à La Prairie n. 102, Pârolles

Vente d'immeubles

Pour cause de santé, le sousigné vendra aux enchères publiques, **lundi, 20 septembre, dès 2 heures, à son domicile**, les propriétés qu'il possède à Châtel-sur-Montsalvens et à Cerniat, soit

l'auberge de la Tour
 et 18 poses de terrain

Les enchères auront lieu par parcelle et en bloc. 7852

Pour tous renseignements et pour visiter la propriété, s'adresser au notaire **Henri Pasquier, à Bulle**, ou au propriétaire.

Auguste Rétornaz, Châtel-sur-Montsalvens.

Vente de meubles

On vendra aux enchères publiques, samedi, le 18 septembre, à dix heures du matin, dans le jardin de la Brasserie Belvédère, 10 chifonniers neufs. 8158

JEUNE FILLE
 catholique, honnête, connaissant la cuisine et sachant coudre.

demande place

dans bonne famille catholique de la Suisse française. Vie de famille désirée. Prière d'indiquer conditions et gages. 8156

S'adresser sous chiffres P 7911 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON demande pour
 Paris, dans famille de 6 enfants

CUISINIÈRE
 faisant cuisine bourgeoise, un peu le ménage, et petits savonnages. Références. Très gros gages. 8143

S'adresser Villa Miséricorde, près Fribourg.

POUR CORDONNIER
 à vendre

1 machine à battre - Tectonia - 2 pieds de fer haut - 1 machine à coudre, pour dames, marque "Keel", et environ 200 paires de bois de soques.

S'adresser à **Gustave Frein**, téléphone 732, rue du Père Girard, Fribourg. 8037

Reçu un wagon

cria d'Afrique

Demandez le prix à **J. BRESSET & Co**, yvernois. 8063

A vendre

une maison d'habitation indépendante, neuve, avec jardin et du terrain au delà de la gare, tous les accessoires: lumière, eau, cave, buanderie. 8059

S'adresser: **Mauroux, gare, Estavayer.**

Pruneaux et Coings
 du Valais

Par poste, 10 kg. francs 4.90
 50 kg. port dû 14.50
 100 kg. port dû 28.-

Perrenoud, fruits en gros, Sierre. 8062

Domaine

à vendre, 20 poses au même mas, sises près Fribourg, excellent terrain, grange, 2 écuries, po. chère, fosse avec vanne, électricité, etc. Deux poses sont ensemencées en trèfle et vau en blé. Conditions des plus favorables.

S'adresser sous chiffres P 1095 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8161

A vendre

1 lit, table de nuit, 1 commode, 1 lavabo, tables chiffonnières, buffet de cuisine, machine à coudre à pied, tableaux, rideaux.

Place Notre-Dame, 169, 11^{me} étage. 8155

Vins naturels

Tessinois 60.-
 Vin de table ital. 110.-
 Chianti 180.-
 Tyrol du Sud, r. 120.-
 " " " 180.-
 Alliance, vin coup. 120.-
 p^{te} hectolitre, franco gare Lugano, contre rembour. Barbera, fr. 20 la bouteille. 8100

S'adresser, frères, Jean Blauffer, succ., Lugano.

Eau-de-vie de fruits

première qualité, 20° à Fr. 2.40 le litre. Envoi depuis 5 l. contre remb.

W. Eugger, distillerie, Hergiswil, Midw.

Papiers peints

Tout premier grand choix, à des prix sans concurrence, chez **Fr. BOPP, meubles, Fribourg, rue du Tir, n. 4**, 6165 Téléphone 7.63

Occasion

A vendre, une jolie voiture, à l'état neuf, légère mais solide, caisses à patins, ayant peu roulé; prix, 650 francs.

S'adresser sous P 7884 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8099

Raisins et Pêches la 10 kg. franco, contre rembour.: raisins de table ital. 15 fr.; pêche de table ital. 15 fr. 8150

Hassler, S. Antonio (Tessin).

Un jeune homme

très sérieux, possédant de très bons certificats, demande place dans un bureau, une banque ou un magasin. 7875

S'adresser à **M. le curé d'Asschl, Soleure.**

UN JEUNE HOMME

de 20 ans, possédant de très bons certificats, demande place comme apprenti-boulangier pour le 1^{er} novembre.

Adresser offres sous chiffres P 7970 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
 pour Bulle, une

PERSONNE

sachant faire une bonne cuisine bourgeoise.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 10905 E

JEUNE FILLE

cath. recommandée, ayant goût pour le commerce, trouverait place avantageuse à Lausanne, pour aider dans un petit commerce.

Pour renseignements, s'adresser **M. C. Nussbaumer, Pérolles, S.** 8127

A REMETTRE

port cause de santé, magnésindepiments, épicerie, vins et liqueurs, situé 3, rue des Pâquis, à Genève. Rue très fréquentée. Bon chiffre d'affaires.

S'adresser à **M. Curti, 3, rue des Pâquis, Genève.** 8065

RAISINS DE TABLE
 tessinois, noirs, doux, caisses de 5 kg. Fr. 5.50

MORGANTI & Co, Lugano. 8149

A vendre

à Fribourg, jolie petite maison, dans agréable situation, avec porcherie bien installée, cour, vue splendide. Affaire avantageuse. Conditions de paiement favorables.

S'adresser sous chiffres P 1095 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8161

Manteaux capotes drap ka-
 ki à Fr. 25.-

Combinaisons travail
 kaki à Fr. 16.50

Chemises de nuit Fr. 9.50

Envoi contre remboursement.

Borand & Co, 6, rue des Deux-Marchés, Lausanne. 8266

Chambre meublée

confortable, rue de Romont, n. 10.

S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 7901 F. 8105

A remettre, pour le 1^{er} novembre, ou date à convenir, un bel APPARTEMENT

de 5 grandes chambres avec tout le confort moderne.

S'adresser sous chiffres P 7932 F à Publicitas S. A., Fribourg.

6000 petites boîtes de Kola-Dultz gratis!



Je voudrais bien faire parvenir un échantillon de mon remède à quiconque souffre d'épuisement. Mon produit vivifie le corps et l'esprit, stimule et influence la santé à tel point qu'on se sent bientôt aussi bien, aussi frais et aussi énergique qu'on devrait l'être naturellement. Le Kola-Dultz doit, en outre, stimuler l'organisme. Dans le propre intérêt de tout lecteur de cette annonce qui souffre d'épuisement ou qui est facilement fatigué et abattu ou, ayant pour une cause quelconque, besoin d'un stimulant et d'un fortifiant, je désire qu'il essaye le Kola-Dultz et alors comme beaucoup d'autres, il pourra dire:

L'effet du Kola-Dultz est vraiment brillant!

Le meilleur organisme est celui dont on s'aperçoit le moins. Kola-Dultz est l'ami des abattus et fatigués. Il est à un usage très agréable et d'un effet très rafraîchissant. Le Kola-Dultz est inoffensif et se recommande aux dames, messieurs et enfants. L'âge n'a pas d'importance. C'est un produit stimulant et fortifiant. Le Kola-Dultz est indiqué partout où les forces s'affaiblissent.

Écrivez-moi tout de suite une carte et demandez l'envoi gratuit d'une boîte d'essai.

Max Dultz, Helden, 307.

En vente dans toutes les drogueries et pharmacies.

Les échantillons ne sont expédiés que par le fabricant.

Vous êtes-il indifférent que les médicaments composant votre pharmacie de famille soient toxiques ou non?

NOS PRÉPARATIONS À LA RÉSPONE ne contiennent aucune substance nuisible. D'une efficacité surprenante, elles sont chaudement recommandées par MM. les Docteurs.

LA POTION À LA RÉSPONE: La Famille (en tube) est destinée à trouver son emploi dans chaque famille pour la guérison rapide des écorchures, plaies, blessures petites ou grandes, etc.

LA SOLUTION À LA RÉSPONE s'emploie pour le lavage des plaies et en forme de compresses. P 4452 Z 5209

EN VENTE DANS LES PHARMACIES

JEUNE COMMERÇANT actif et sérieux, possédant capitaux, désire reprendre

commerce de gros mi-gros et détail

avec bonne clientèle, à Fribourg ou Suisse romande. — Offres sérieuses et détaillées sont à adresser par écrit sous chiffres P 7957 F à Publicitas S. A., Berne. 8160

VENTE PUBLIQUE

Lundi, 20 septembre, dès 2 h. ½ après midi, l'hoirie Dupont exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les maisons N° 52 et 56, rue des Alpes, à Fribourg. La vente aura lieu au bureau N° 9, maison de Ville, à Fribourg.

Prendre connaissance des conditions au bureau du notaire **Bourgnonecht, à Fribourg.** 8019

Les exposants.

On demande

à Joiner tout de suite, à Fribourg, un

APPARTEMENT

de 3 ou 4 pièces, avec les dépendances nécessaires.

Offres sous chiffres P 7957 F à Publicitas S. A., Berne. 8131

Potager

à vendre, état neuf, à trous, bouillotte, charbon ou bois. 8152

Écrire sous chiffres P 7495 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Bonheur du jour

à vendre à bas prix régulateur, potager à trois trous, 1 fourneau de chambre. 8159

S'adresser à la rue des Epouses, 68, au 1^{er} étage.

Viande fumée

1^{re} qualité

à la Boucherie chevaline, **L. Hess, rue des Augustins.** 8167

samedi le 18 septembre
 commencera la

Vente partielle de 1000 paires de souliers

Ces chaussures seront vendues au prix de fabrique.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION. MARCHANDISE SUISSE.

Regardez notre devanture de magasin.

Une partie de souliers de dimanche pour hommes. N°s 41 à 45, à Fr. 25.	Une partie de souliers de dimanche pour dames, peau de chagrin. N°s 37 à 42, à Fr. 20.
Une partie de souliers pour semaine pour hommes. N°s 41 à 45, à Fr. 26.	Une partie de souliers de dames, à bouts vernis. N°s 36 à 42, à Fr. 28.
Une partie de souliers d'empêgne soufflet. N°s 41 à 48, à Fr. 34.	Une partie de souliers pour filles, en peau de chagrin. N°s 30 à 34, à Fr. 16.
Une partie de socques (galoches), sans couture. N°s 26 à 30, à Fr. 5.20.	Une partie de socques (galoches), sans couture. N°s 31 à 35, à Fr. 6.60.
Une partie de socques (galoches), sans couture. N°s 36 à 42, à Fr. 7.60.	Une partie de socques (galoches), sans couture. N°s 26 à 30, à Fr. 5.60.
Une partie de galoches avec couture. N°s 30 à 36, à Fr. 6.30.	

De plus, une grande quantité de souliers aux prix les plus réduits. 8147

F. VONLANTHEN, Place du Tilleul, 152.

C.-T. Broillet
 Médecin-dentiste
 absent
 Jusqu'au 1^{er} octobre

ON CHERCHE A LOUER
 ou à acheter d'occasion, pour une religieuse infirme, un fauteuil-roulant

ou voiture légère pour l'intérieur de la maison.

Faire offres sous chiffres P 7832 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8046

Force majeure A REMETTRE
 commerce de

PIANOS

marchant bien pour 500 francs. Centre de Lausanne. 8136

Écrire **Emo, Louve, 1, Lausanne.**

SACS

triège, peufs, forts, pour farine et grains; sacs de 6 mesures au prix exceptionnel de Fr. 6.-; sacs pour semence, 10 mesures, Fr. 8.50. Ecrive les sacs marqués, sans supplément, contre rembour.

Hoirie Jaquet, à Fuyens (Glâne)

Piano
 automatique

deux rouleaux de 10 morceaux, ainsi qu'un billard en bon état

à vendre

Prix avantageux.

S'adresser: **rue de l'Industrie, 3, Lausanne** (au magasin).

PIANO

électrique **PHILIPPO**
 cédé à 2300 fr. (valeur 6,800 fr.).

Grand piano
 automatique

avec grosse caisse, petite caisse-cymbale, croisat, triangle, mandoline, cédé à 800 fr. (valeur 2000 fr.).

Écrire à **EMO, Louve, 1, Lausanne.** 8135

Vélo

état de neuf est à vendre.

S'adresser: **Hôtel des Maçons, Fribourg.**

A VENDRE grand-potager

ayant peu servi; conviendrait pour pension ou restaurant.

À la même adresse, à vendre

1 réservoir à eau
 de 1000 litres. 8143

S'adresser aux **Charmettes, au 1^{er} étage.**

Chambre

non meublée pour professeur; coins pied à terre près du Lycée, bail év. à l'année. 8151

Écrire sous chiffres P 7914 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

9 petits porcs de 4 mois et un demi-gras, n'ayant pas en la maladie.

S'adresser à **Restue Jacques, à Ponthaux.**

A VENDRE

un stock de fer oval, d'occasion, de 5000 kg. en torches, à raison de 0 fr. 80 le kilo. — La dimension est de 10 à 18 cm de diamètre. La torche a une longueur de 20 à 30 mètres et plus. 8112

S'adresser à **Edouard Gilland, mazon, Montsalvens-Ville** (canton de Fribourg).

Hypothèques

Sur deux bonnes maisons locatives à Fribourg, on demande hypothèques de 20000 fr. à 25000 fr. et 35000 fr. au 5 %, excellentes garanties. **Poncelet, Bd. du Théâtre, 8, Genève.**

A vendre

un lit de fer et une valise en cuir. 8165

S'adresser: **rue de Romont, 4^{me}.**

Moulin agricole de Farvagny S. A.
VULSTERNENS-EN-OGOUZ

INSTALLATION MODERNE. — RENDEMENT MAXIMUM — MOUTURES A FAÇON —

Vente de farine, son, maïs, orge, tourteaux, etc. Achat de blés du pays aux prix officiels. Trieur perfectionné pour les semences.

Grâce à sa situation exceptionnelle, à proximité d'une belle route nouvellement construite, et à un moulin expérimenté, le moulin agricole de Farvagny-Vulsternens sera toujours à même de contenter les plus exigeants et se recommande, comme par le passé, à toute son honorable clientèle de la contrée du Gbloux et des environs. — Téléphone N° 2, 8010-1106 — Le conseil d'administration.

MEUBLES PROGRÈS

LA CHAUX-DE-FONDS

Chambre à coucher Louis XV

polie, composée de :

- 1 armoire à glace,
- 2 lits jumeaux, 90 cm.
- 2 tables de nuit dessus marbre,
- 1 lavabo assorti.

La chambre complète Fr. 1080.-

Nous remboursons les frais de chemin de fer pour tout achat supérieur à 50 fr.

Royal Biograph Grand Places
 Du 17 au 23 septembre, à 8 1/2 heures. Lundi mainte à 3 heures.

SUITE DE BARABAS

La fille du condamné

LE MANOIR TRAGIQUE
 Dimanche du Jeûne fédéral, fermeture officielle. Par contre, matinee le lundi, à 8 h. Au Casino Simplicon, relâche p^{te} cause du Jeûne fédéral.

Grande Epicerie Moderne
 anciennement
Maison Ch. GUIDI-RICHARD
 14 - rue de Lausanne - 14

Pain pour régimes "Glutina" Manuel
 (Spécialité pour diabétiques)

M^r A. VILLARS, avocat
 Docteur en droit
 a transféré son étude

Rue de Lausanne, 30
 TÉLÉPHONE 433

GRAND CHOIX de régulateurs montres et bijouterie

Prix très avantageux. Gravure prompt et réparations.

ALLIANCES OR
CONTRÔLE FÉDÉRAL

H. Vollichard-Beger
 Font-Espérance